

Contexte

À la difficulté d'entrer dans la vie d'adulte, et pour certains une réelle souffrance à quitter le monde sécurisant de l'enfance, les adolescents répondent par une quête de plaisir, de sensations nouvelles et parfois vertigineuses. Les conduites addictives, qui pèsent lourdement dans les causes de mortalité précoce et évitable, exposent les jeunes consommateurs à des dangers parfois irréversibles.

Si globalement, comme le montrent de récentes études, le tabagisme des jeunes de 12 à 25 ans perd du terrain et leur consommation régulière d'alcool n'en gagne pas, ceux de 16 à 25 ans ont un usage des substances psychoactives illicites plus fréquent que les autres tranches d'âge. Leurs consommations régulières d'alcool et de tabac sont aussi plus fréquentes. Ces études montrent également que 9 % des élèves de 15 ans consomment régulièrement de l'alcool, les garçons étant deux fois plus nombreux que les filles.

En raison de facteurs personnels, familiaux et/ou environnementaux, un certain nombre de jeunes, passant de l'usage simple à l'abus, s'engagent dans des conduites de dépendance qui mettent à mal leur capacité à s'autonomiser, à se projeter, à s'estimer eux-mêmes. Confrontés à cette situation, les parents, souvent désemparés et démunis, ont besoin d'être aidés et accompagnés, tout comme ont besoin de l'être les adolescents de parents consommateurs.

projets

Pour tous renseignements, contactez le siège si vous n'êtes pas sur le territoire de l'une des sept délégations régionales, ou la délégation régionale de votre région.

France (hors délégations)

Programme Santé des jeunes
40 avenue Hoche
75008 PARIS
E-mail : santedesjeunes@fdf.org

Bretagne

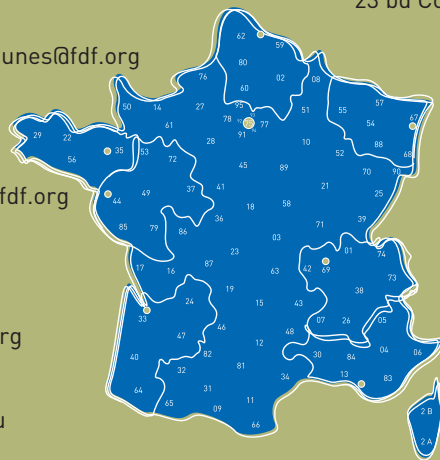
8 rue du Pré Botté
35000 RENNES
E-mail : bretagne@fdf.org

Pays de Loire

5 rue Columelle
44000 NANTES
E-mail : loire@fdf.org

Aquitaine

16 rue Montesquieu
33000 BORDEAUX
E-mail : aquitaine@fdf.org



Nord Pas-de-Calais Picardie

Hôtel d'Entreprises Jean Renoir
23 bd Constantin Descat - BP327
59336 TOURCOING Cedex
E-mail : nord@fdf.org

Lorraine-Alsace

10 rue Ste-Marguerite
67000 STRASBOURG
E-mail : lorraine@fdf.org

Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec
69001 LYON
E-mail : rhone@fdf.org

Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand
13006 MARSEILLE
E-mail : provence@fdf.org

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Elle aide les donateurs à choisir les meilleurs projets, conseille les fondateurs sur leur champ d'intervention et sur le cadre juridique et fiscal le plus approprié.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

FONDATION
DE
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01
www.fondationdefrance.org

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets 2010

Aider les jeunes consommateurs de produits psychoactifs et leur famille

Action soutenue par
la Fondation JM.Bruneau

Date limite de réception des dossiers
• 28 mai 2010

Mécénat Santé

Quels projets ?

L'objectif de cet appel à projets est de favoriser une meilleure prise en charge :

- des familles de jeunes consommateurs, insuffisamment intégrées dans les projets de soin élaborés pour leur adolescent ;
- des adolescents dont les parents présentent des consommations problématiques ;
- des usagers jeunes parents en difficulté avec leurs propres consommations.

Les projets recevables concernent :

- **l'accompagnement psychologique des personnes** (consultations familiales, groupes de paroles, toute autre action de valorisation, renforcement, mobilisation des compétences parentales...);
- **le renforcement des compétences des professionnels** (acquisition d'aptitudes complémentaires de leur formation principale, expérimentation de nouvelles approches...).

Critères de sélection

Les projets susceptibles d'être soutenus doivent :

- être élaborés à partir d'une analyse rigoureuse des besoins ;
- témoigner d'un bon ancrage territorial, de la connaissance des ressources locales et d'une réelle volonté d'articulation avec les partenaires ;

- être inscrits dans la durée et en phase avec les missions de l'organisme porteur du projet ;
- être explicites sur les choix méthodologiques privilégiés et le processus de suivi-évaluation qui sera mis en œuvre tout au long de l'action.

Qui peut répondre à cet appel à projets ?

Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), les centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST), les services hospitaliers proposant des consultations spécialisées, les centres de cure ou posture, les centres départementaux de prévention en alcoologie

(CDPA) et les autres organismes des secteurs sanitaires, sociaux, éducatifs ou judiciaires pouvant être directement concernés (associations de quartier, centres sociaux, centres de soin, centres éducatifs, clubs de prévention, associations familiales ou de parents d'élèves...).

Exemples d'initiatives soutenues

L'association **Information Prévention Toxicomanie** intervient depuis plus de 10 ans dans le département des Yvelines pour mettre notamment en œuvre des actions de soutien à la parentalité. Les parents peuvent rencontrer une psychologue en entretien individuel, intégrer des groupes de paroles, mais aussi, accompagnés de leur adolescent, consulter un professionnel. L'association, dont l'ancrage territorial est incontestable, accompagne également d'autres professionnels dans leurs missions auprès des parents. C'est tout cela qui leur a valu l'aide financière de la Fondation de France, utilisée pour l'aménagement et l'équipement de leur local.

Partant du constat de la détresse, du repli, de l'isolement des parents d'adolescents présentant des conduites de consommation à risque, le service **Accueil et rencontres parents et jeunes (ARPEJ)**, géré par l'association le Cèdre bleu, à Lille, a mis en place deux groupes de paroles mensuels qui leur sont spécifiquement réservés. « *Un espace soutenant favorisant le changement en s'appuyant sur la dynamique de groupe et l'élaboration collective* » pour aider ces parents à reprendre confiance en eux et à dépasser le sentiment pesant de culpabilité qui les envahit, mais aussi pour les aider à retrouver les plaisirs de l'échange et de la convivialité, à évoluer dans leurs représentations et leurs façons d'être. Tels sont les objectifs que s'étaient fixés les professionnels d'ARPEJ et qu'ils mettent en œuvre depuis 2007.

Projets non recevables

Ne seront pas retenues les demandes concernant :

- le fonctionnement régulier des structures, au-delà de la période de démarrage du projet (2 ans maximum) ;
- l'organisation de manifestations ou autres actions ponctuelles ;

- des projets présentés par des prescripteurs et non par les interlocuteurs directs et habituels des jeunes et/ou des familles.

Modalités de participation et sélection des demandes

Cet appel à projets est organisé en étroite collaboration avec les sept délégations régionales de la Fondation de France.

- **Date de lancement de l'appel à projets : janvier 2010**
- **Date limite de réception des lettres d'intention : 19 mars 2010**
- **Date limite de réception des dossiers de candidature : 28 mai 2010**

■ Première étape

Les demandes feront l'objet d'une présélection sur lettre d'intention adressée au siège de la Fondation de France avant **le 19 mars 2010**. Les demandeurs seront informés par courrier de la

présélection de leur demande. Seules les demandes présélectionnées devront être suivies de l'envoi d'un dossier complet de demande de subvention.

■ Deuxième étape

Les dossiers de candidature devront être envoyés par voie électronique à **santedesjeunes@fdf.org** et par courrier postal, en deux exemplaires

accompagnés des annexes, au siège de la Fondation de France, avant **le 28 mai 2010**.

■ Troisième étape

Après instruction, les projets seront présentés à un comité décisionnaire début novembre 2009. La décision sera

communiquée par courrier postal à l'issue de la réunion de ce comité.

La lettre-type d'intention et le dossier de candidature sont consultables et téléchargeables sur le site **www.fondationdefrance.org** (rubrique *trouver un financement*).

Appel à projets